REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présent s	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	7	7	03/09/2019	03/09/2019		
L'an deux mille dix-neuf et le dix septembre à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				7	0	0

Présents : Serge ROUQUET, Christian LAGENTE, Juan ARRIBAS, Rosemary GUILLEMOT, Fabienne

RAMOND, Éric ESCAICH

<u>Absents excusés</u>: Laurence RIVIERE, Christophe BASCOUL

<u>Secrétaire de séance</u> : Serge ROUQUET

Maintien De trésorerie de proximité

Le Directeur Régional des Finances Publiques d'Occitanie et de Haute-Garonne vient d'annoncer sa « géographie revisitée » qui restructure les services actuels des Finances Publiques dans notre département.

Pour le Lauragais, il envisage la fermeture des trésoreries de Baziège et de Caraman-Lanta au 01/01/2020, puis celles de Villefranche-de-Lauragais et de Revel (sous leurs compétences actuelles) au 01/01/2021.

Chaque jour, nos administrés sont amenés à se déplacer, prendre contact avec ces services, pour un paiement, une question, un conseil. Nous, élus, sommes en contact direct avec ces personnels pour la gestion comptable de notre commune. La disponibilité, l'aide et le soutien apportés nous sont précieux et fortement appréciés.

Nous sommes engagés dans un projet de développement de notre territoire pour accueillir demain de nouveaux citoyens, des emplois et entreprises, cela ne pourra se faire sans un service public de proximité et de pleine compétence.

Par cette délibération, le conseil municipal affirme son attachement à un réseau des Finances Publiques de proximité et de pleine compétence. Nous demandons que la Direction Régionales des Finances Publiques de Haute-Garonne donne les moyens humains et matériels pour pérenniser et développer ces centres des Finances Publiques.

Les missions qu'exercent au quotidien les personnels de nos trésoreries sont essentielles pour les usagers, la population, les élus, le développement de notre territoire.

Nous nous opposons fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics de pleine compétence en milieu rural.

Nous refusons la mise en place de points d'accueil, en maison de service au public ou autre, qui n'apporteraient jamais la qualité du service rendu actuellement par les trésoreries de proximité.

Nous refusons de dépendre d'un comptable qui exécute le budget de la commune (et de combien d'autres ?) et d'un autre comptable qui la conseille, alors que ces deux rôles sont remplis actuellement par une seule et même personne, proche et disponible.

Nous exigeons le maintien, en 2020 et pour l'avenir, de trésorerie de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt et de tenue des comptes des collectivités locales/établissements publics locaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme, Le Maire,